



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« Aquitaine Cap Métiers, un partenariat régional pour l'orientation »
« AQUITAINE CAP METIERS »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Orientation AP1_181
Organisation intégrée des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle
Titre : Aquitaine Cap Métiers, un partenariat régional pour l'orientation
Objectifs initiaux : Mise en commun de ressources pour offrir une information claire, cohérente et gratuite sur l'offre de formation, les métiers, les services. Professionnalisation et culture partagée des réseaux spécialisés. Déploiement sur le territoire régional d'un réseau partenarial « d'espaces métiers ». Il englobe une activité de prescription en ligne de l'offre de formation financée par la Région et le Pole Emploi.
Public(s) cible(s) : Dispositif « intégrant » il s'adresse à tous les publics, sans distinction, dans l'optique d'une orientation tout au long de la vie, ainsi qu'aux praticiens de l'orientation. Le projet ne prévoyait pas d'objectifs quantitatifs.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Cinq volets : un portail internet, une plate forme téléphonique, un réseau de sites d'information sur les territoires, un programme de formation, un dispositif de pré-inscription en ligne sur l'offre de formation.
Territoire(s) d'expérimentation : Région Aquitaine
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Travail partenarial face à la segmentation des acteurs. Services dématérialisés et service de proximité sur les territoires, basé sur une approche « métiers » et non sur des approches filières.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Etat, Région, ONISEP, ML, CIO, Maisons de l'emploi, Pole Emploi, organismes de formation, OPCA, OPACIF. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Idem partenaires prévus.
Partenaires financiers (avec montants) : Conseil Régional d'Aquitaine (682 908 €).
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 4 mois en 2009, 24 mois sur 2010 et 2011 (2) Durée effective : 4 mois en 2009, 24 mois sur 2010 et 2011.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Aquitaine Cap Métiers Type de structure : association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CEREQ Type de structure : Etablissement Public



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	p.5
I – Rappel des objectifs et du public visés par l’expérimentation	p.5
A – Objectifs de l’expérimentation	p.5
B – Public visé et bénéficiaires de l’expérimentation	p.7
II – Déroulement de l’expérimentation	p.11
A – Actions mises en œuvre	p.11
B – Partenariats	p.17
C – Pilotage	p.18
III – Enseignements généraux de l’expérimentation	p.19
A – Modélisation du dispositif expérimenté	p.19
B – Enseignement et conditions de transférabilité	p.21
Conclusion	p.23

Introduction

Aquitaine Cap Métiers (ACM) a été créé le 1^{er} janvier 2009 et réunit tous les acteurs régionaux de la formation, de l'orientation et de l'emploi, et singulièrement la Région, les 5 départements, l'Etat (DRTEFP et Rectorat), le Pôle Emploi, les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les missions locales, les CIBC,...

La création d'Aquitaine Cap Métiers procédait du constat d'une trop grande segmentation des acteurs de l'orientation en Région et de la nécessité de s'inscrire dans une logique d'orientation tout au long de la vie. C'était donc un acte qui « dépassait » les attributions de compétences habituelles de chacun des acteurs.

ACM a intégré les missions d'une association nommée AREPA (CARIF – OREF d'Aquitaine) mais a développé un nouveau projet autour de l'orientation.

L'expérimentation a débuté fin 2009 (à partir de septembre), et **s'est achevée fin 2011**. Une convention de prolongation a été signée jusqu'en juin 2012 pour l'évaluateur, mais ne concernait pas une prolongation des actions expérimentales portées par ACM.

Le territoire retenu est la Région Aquitaine.

Les publics concernés par l'expérimentation sont, d'une part, les praticiens de l'orientation entendue au sens large, et, d'autre part, le grand public pour certaines actions. Il s'agit, dans l'ensemble de développer un nouveau service aux usagers régionaux de l'orientation.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Cinq actions opérationnelles ont été proposées pour l'expérimentation :

1) **La création d'un portail Internet** pour l'information du public, et des professionnels offrant des ressources sous accès réservés aux professionnels de l'orientation et de la formation. Il permet également l'accès à la prescription dans les stages de formation ouverts en Aquitaine.

2) **La mise en place d'une plate-forme téléphonique**, coordonnée avec celle développée par l'ONISEP et celles développées par l'ensemble des partenaires d'Aquitaine Cap Métiers (OPCA et FONGECIF en particulier) permettant d'une part de fournir des informations sur la formation et d'autre part d'aiguiller les demandes vers les interlocuteurs compétents en région pour les questions d'orientation.

3) **Le déploiement d'un réseau de site** « Espaces Métiers d'Aquitaine », sur l'ensemble du territoire régional. L'action vise à proposer à tous les lieux régionaux où se réalisent des actes d'orientation (collège, lycées, missions locales, pôle emploi,...) de partager des ressources en lien avec le centre de ressources (données, métiers, logiciels d'orientation) régional créé par Aquitaine Cap Métiers. Outre cet accès, les espaces métiers peuvent accueillir des expositions métiers mises à leur disposition. Cette action a une double dimension expérimentale. D'abord dans l'élaboration du contenu précis des « espaces métiers » co-construit en partenariat avec les praticiens. Ensuite dans la définition de l'équipement et de l'agencement standard permettant d'assurer une lisibilité régionale à ces espaces métiers. Cette action visait à la fois à renforcer les moyens mis à disposition, à distance, des professionnels de l'orientation et à donner accès à tous les jeunes aux outils de découverte de la réalité des métiers.

4) **La mise en place d'un programme de formation** destiné aux praticiens de l'orientation. Sur le modèle du programme de formation des formateurs, il a été proposé de lancer une expérimentation d'un programme de formation des praticiens de l'orientation. Le programme de formation vise à la professionnalisation des acteurs d'une part, et d'autre part de finaliser le service rendu aux usagers en favorisant l'émergence d'une culture professionnelle commune. Bâti en partenariat avec les OPCA concernés et l'ensemble des opérateurs (qui disposent eux-mêmes de leur propre plan de formation).

5) **La mise en place d'une pré-inscription en ligne obligatoire.** Aquitaine Cap Métiers, en tant que CARIF, avait déjà expérimenté, de manière partielle, la mise en place d'un service de pré-inscription en ligne pour les formations financées par la Région Aquitaine au titre du Plan Régional Annuel de Formation. Cette pré-inscription était facultative. Cette dimension « facultative » permettait l'usage des prescriptions par le support papier. Une pré-inscription en ligne **obligatoire, extrêmement sensible**, nécessite une toute autre approche à la fois technique et organisationnelle, et demande une étape expérimentale sur un nombre limité de prescripteurs.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le projet visait à la fois les praticiens de la formation et de l'orientation, et tous les publics (jeunes et adultes, salariés comme demandeurs d'emplois).

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Il n'est pas possible d'analyser ce projet sous l'angle de statistiques descriptives, c'est la raison pour laquelle la convention ne fixait d'ailleurs pas d'objectifs quantitatifs. Cependant, si l'on reprend les bilans des années 2009 à 2011 par actions on peut dire que :

- Portail Internet : le dispositif a été opérationnel en novembre 2011, et les chiffres montrent une fréquentation de 2 millions de pages par an à fin 2012, soit 134 856 visiteurs (11 238 par mois en moyenne).
- Plate forme téléphonique : lancée fin 2009, elle répond à plus de 2000 demandes par an en 2010 et 2011 au sein desquelles les jeunes représentaient 17% en 2011.
- Espaces Métiers Aquitaine : le premier « EMA » a ouvert ses portes à Bayonne en janvier 2012, les 4 suivants à l'été 2012. La fréquentation n'est pas analysée à ce stade dans le cadre de l'expérimentation. Mais si l'on observe les chiffres des deux premiers mois de l'année 2013 pour 6 sites, on comptabilise 996 visites sur du flux (sans comptabiliser les actions de groupe portées par les EMA en plus du lieu d'accueil sans rendez vous) dont 27% de 16 – 25 ans et 3 % de scolaires. Une projection simple de l'ensemble du dispositif (année pleine, 20 sites) permet d'envisager un ordre de grandeur minimum de 40 000 personnes par an dont 12 000 jeunes.
- Cap Métiers Formation : Au total entre 2010 et 2011, près de 2000 professionnels ont bénéficié du programme de formation.
- Pré-inscription en ligne : Il est impossible d'isoler les jeunes au sein des 100 000 personnes ayant fait l'objet, par les missions locales ou Pole Emploi, d'une pré-inscription en ligne sur les formations offertes par la Région et par Pole Emploi. Néanmoins, si l'on considère la part de prescription des missions locales de 34,6% (public jeune par définition), on aboutit à environ 34 600 bénéficiaires de moins de 25 ans de cet outil en 2010 et 2011.

Le tableau de l'annexe 1 ne permet pas de rendre compte de la volumétrie du projet. Il n'est pas repris ici car il ne présente que des estimations et repose sur des chiffres très variables selon que l'on parle d'un volet ou de l'autre de l'expérimentation. Au total,

on peut estimer 110 000 bénéficiaires sur 2 ans et 4 mois (2009) dont 38 000 jeunes mais ce chiffre ne veut pas dire grand-chose.

2.2. Analyse qualitative

- Portail Internet :
 - Les premiers bénéficiaires du Portail sont clairement les professionnels de la formation. D'abord, bien entendu, parce que cet outil est l'interface unique pour tous les prescripteurs d'Aquitaine (pôle emploi, cap emploi, missions locales) et qu'il donne accès à l'ensemble de l'offre de formation conventionnée. On notera que cet outil, totalement intégré et partagé par tous les opérateurs, est unique en France et a fait l'objet d'une reconnaissance spécifique par Pôle Emploi qui a autorisé ses agents en Aquitaine à poursuivre son utilisation lors du déploiement de son outil propre de prescription partout ailleurs en France. Il a permis de réduire le temps d'accès aux formations, de permettre une lisibilité sur l'ensemble de l'offre « conventionnée » et par là même d'améliorer le service « d'orientation » (dans une acception large) rendu aux jeunes des missions locales comme aux publics de pôle emploi.
 - Les seconds bénéficiaires sont l'ensemble des publics qui peuvent sur ce site, obtenir la totalité de l'information concernant la formation initiale, par apprentissage ou continue, ou accéder aux sites spécialisés comme ceux de l'ONISEP par exemple.
 - Seul le module « parents » n'a pas pu être réalisé sur la période du fait des grosses difficultés rencontrées avec le prestataire informatique retenu (difficultés qui ont conduit à la mesure, assez rare, de réfaction du marché). Une page éditoriale spécifique destinée aux parents d'élèves a cependant été créée.
- Plate forme téléphonique : Le public est le principal utilisateur de ce service car 85% des appels sont issus de particuliers. On mesure que 80% des demandes portent sur des informations concernant les dispositifs d'entrée en formation et les modalités de financement.
- Espaces Métiers Aquitaine : Le comité de pilotage du 17 janvier 2012 qui a porté un regard sur les premières années de l'expérimentation (Région, Etat, Partenaires porteurs d'EMA : Pole Emploi, CIO, ML, MDE,...) a conclu à l'intérêt du dispositif et la pertinence de sa généralisation à 20 zones en Aquitaine. Outre l'importance d'offrir un service d'accueil sur le flux, tous publics et sans rendez vous, les porteurs ont exprimé le rôle prépondérant du plan d'action territorial (actions de découverte des métiers) pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (collèges, lycées, collectivités, branches professionnelles, entreprises,...). La mobilisation collective de tous ces acteurs permet d'offrir une information allant de la documentation (lieu de premier accueil) jusqu'à la visite d'entreprise (dispositif Jappro en cours de montée en puissance dans 2 EMA), en passant par la découverte des métiers grâce aux expositions itinérantes créées par ACM, ou la

pré orientation (utilisation accompagnée d'outil comme Pass Avenir ou Transférance dans le cadre de la convention ACM – Fondation JAE).

- Cap Métiers Formation : Le comité de pilotage de Cap Métiers Formation a finalement retenu l'option d'ouvrir aux praticiens de l'orientation le dispositif destiné à l'origine aux formateurs et d'en étendre le champ à des sujets communs à ces deux publics de professionnels. L'idée était de favoriser une culture commune de l'ensemble des acteurs, et non pas des praticiens de l'orientation pris isolément. Dans le dispositif, les trois modalités déployées ont connu une fréquentation satisfaisante : les stages de 2 à 3 jours, les journées professionnelles, et les ateliers d'échanges de pratique (en 2012, hors périmètre de l'expérimentation FEJ).
- Pré-inscription en ligne : L'outil ACM a été à la base de l'évolution du processus qualité du Conseil Régional, et une troisième génération d'outils va bientôt succéder à celle mise en place pendant l'expérimentation FEJ, pour devenir, outre un outil de pré inscription, un outil de suivi des parcours. L'outil réalisé pendant la période d'expérimentation FEJ a permis d'assurer un volume important (55 000 pré inscriptions en 2011, contre 9000 avant le lancement de l'opération) de pré inscription, il a permis de fédérer tous les acteurs (pôle emploi, la Région, la DIRECCTE, les OPCA ayant lancé des offres vers les demandeurs d'emploi, l'AGEFIPH) autour d'un outil commun à la fois pour l'affichage de l'offre et la pré inscription.

3. Bénéficiaires indirects

- Portail

Il y a peu de bénéficiaires indirects du Portail, ce dernier offrant finalement des services à tous les publics.

- Plate forme téléphonique

Les praticiens de l'orientation, au sens large, ont trouvé là un outil vers lequel ils peuvent renvoyer les publics pour des informations généralistes, sans crainte d'une « trappe ». En effet, par les partenariats conclus avec les OPACIF ou les OPCA, ou encore l'ONISEP, il n'y a pas de questionnement qui reste sans réponse ; réponse fournie sous 48 heures au plus tard, quand elle ne peut pas être immédiate.

- Espaces Métiers Aquitaine

L'ensemble des acteurs du territoire, pour les sites qui ont engagé des plans d'action, expriment l'intérêt d'avoir trouvé là un lieu pour réaliser plus facilement des opérations communes de découverte des métiers. L'effet « fédérateur » semble jouer, même si il faudra encore attendre quelques années après la généralisation (2013 / 2014) pour le mesurer réellement.

- Cap Métiers Formation

Les bénéficiaires indirects sont les personnes qui bénéficient ensuite des conseils des professionnels ayant bénéficié de ce programme. D'une façon générale, on peut considérer que c'est l'amélioration de la qualité du service qui offre un bénéfice indirect au public, mais il n'est pas mesurable et restera très difficilement évaluable.

- Pré-inscription en ligne

Les bénéficiaires indirects sont d'abord les publics à la recherche d'une formation. En effet, le fait de pouvoir disposer d'une vision sur la totalité de l'offre « conventionnée » améliore la qualité de prescription (pertinence de la formation choisie par rapport aux attentes du demandeur d'emploi, délai d'entrée en formation).

Les pouvoirs publics sont les seconds bénéficiaires, en tant qu'acheteurs de formation. En effet, le dispositif (dans sa prochaine version) permettra une analyse plus fine des parcours et contribuera à améliorer la qualité de la commande publique.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

- Portail

- a) Conception et gestion administrative

- Elaboration du cahier des charges à l'été 2009 : réunions avec des partenaires et avec le financeur principal, le Conseil Régional, pour fixer les fonctionnalités du Portail.
- Appel d'offre sous forme d'une part, d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, et d'autre part d'un accord cadre pour le développement (L'appel d'offre sur l'AMO a été infructueux, il a fallu le relancer).
- Attribution de l'accord cadre, puis de nouveau appel d'offre pour lancer le premier marché subséquent en novembre 2009.
- Attribution du marché de l'AMO en septembre 2009.

- b) Phase de développement et de recette : échec de la phase initiale

- Recrutement d'un Web Master pour suivre le projet en interne en novembre 2009.
- Durant l'année 2010, les phases de développement et de recette se sont succédé.
- Les difficultés se sont accumulées avec le prestataire se terminant en février 2011 par une mesure de réfaction du marché nécessitant de relancer un nouvel appel d'offre pour trouver un nouveau prestataire.

- c) Relance d'un nouvel appel d'offres pour corriger le produit livré

- Réalisation d'une expertise du produit livré (à l'issue de la réfaction) de telle manière à évaluer le coût et les possibilités de « réparation ». Décision d'abandon du développement des espaces collaboratifs.
- Résiliation de l'accord cadre, puis élaboration d'un nouveau cahier des charges pour la réparation.
- Passation du marché en avril 2011.

- d) Nouvelle phase de développement et de recette

Livraison du portail pour les tests d'aptitude en juillet 2011. In fine, le portail sera mis en ligne en novembre 2011.

- **Plate forme téléphonique**

- a) **Analyse comparative préalable**

- Entre Juin et Septembre 2009, identification des dispositifs existants et des contraintes techniques.
- Détermination des contraintes techniques.
- Commande des matériels et organisation interne.
- Recrutement des personnes en conséquence et affectation des missions.

- b) **Mise en service : octobre 2009**

- Mise en place d'une première communication auprès des professionnels (en particulier les missions locales).
- Mise en place d'une organisation interne entre les différentes personnes répondant au téléphone pour assurer un service homogène.
- Mise en place de temps de formation des opérateurs par les acteurs régionaux (notamment les OPCA).

- c) **Les premiers partenariats : 2010**

- Mise en place des premiers partenariats avec le FONGECIF et l'ONISEP (conventions de partenariats).
- Elargissement des collaborateurs associés à la plate-forme.

- d) **Développement vers des partenariats « de branche », renforcement de la professionnalisation des chargés d'information : 2011**

- Partenariat avec l'OPACIF de branche UNIFORMATION, visant notamment à une information sur les métiers du sanitaire et social.
- Campagne de communication sur ce partenariat à travers les médias locaux (presse, radios) entre octobre et novembre 2011.
- Mise en place d'un groupe de travail interne visant l'homogénéisation des pratiques d'information.
- Professionnalisation des chargés d'information structurée autour d'interventions partenariales ou d'échanges de pratiques sur un temps collectif régulier dès janvier 2011 (vendredis matins).

- **Espace Métiers d'Aquitaine**

a) **Le temps de l'accord inter institutionnel : 2010**

- Conception du cadre de l'expérimentation « EMA » : Pour un projet aussi politique, il a fallu poser un cadre qui soit acceptable par l'ensemble des institutions et réseaux concernés. Le cadre de l'expérimentation sera voté en conseil d'administration d'Aquitaine Cap Métiers fin 2010.
- Une mission d'appui confiée à OPUS 3 permettra :
 - Une première phase d'analyse de l'existant et de définition d'un plan d'action ;
 - Une deuxième phase de travail sur la construction des modalités techniques ;
 - Une troisième phase sur les modalités du fonctionnement en réseau.

b) **Le lancement des premiers sites : 2011**

- Début 2011, le Conseil d'administration a validé 6 sites expérimentaux, choisis dans tous les réseaux concernés (pôle emploi, CIO, Missions locales, Maisons de l'emploi).
- Sur les territoires, se sont engagées les discussions entre les partenaires locaux pour monter le projet, trouver les locaux d'accueil, etc.
- En parallèle, s'est engagé un travail de conception du fonds documentaire type, du mobilier type, des outils de communication (logos, etc.)
- Les réunions en « réseau » se sont engagées.
- La poursuite de la mission confiée à OPUS 3 pour l'appui à la mise en œuvre :
 - Phase d'accompagnement opérationnel des candidats retenus ;
 - Phase d'accompagnement du réseau des EMA ;
 - Phase d'évaluation de l'expérimentation.

Mais ce travail aura été considérablement ralenti par l'émergence rapide du « service public de l'orientation » dont le concept était très proche de celui des EMA. L'année 2011 a donc été également consacrée à des négociations institutionnelles entre l'Etat et la Région, pour assurer la coexistence des EMA et du SPO, et tenter d'assurer la plus grande cohérence. Cela s'est réalisé dans le cadre de la négociation du CPRDFP.

c) **Des ajustements du cadre expérimental : fin 2011**

A la demande des acteurs de terrain en cours de montage de leur projet, le cadre expérimental a été revu fin 2011 pour permettre la création d'EMA « multi-sites » sur les territoires (un site central et des sites relais) et rendre obligatoire la réalisation d'un plan d'action en plus de l'activité de premier accueil sur le site de l'EMA.

Ainsi, le premier EMA ouvrira en janvier 2012, suivi par 5 autres EMA à l'été 2012. Le comité de pilotage et le conseil d'administration :

- ont accepté en 2012 plusieurs candidatures nouvelles qui portent à 10 sites l'objectif à l'été 2013 ;
- ont acté la généralisation à l'ensemble de la Région (20 – 23 sites) pour l'été 2014.

• **Cap Métiers Formation**

a) Repositionnement de la professionnalisation régionale, création de Cap Métiers Formation, élargissement aux professionnels de l'orientation : 2010

Aquitaine Cap Métiers gère de manière autonome le dispositif de professionnalisation régional depuis le 1^{er} janvier 2010. Anciennement piloté depuis 1998 par le Conseil Régional, le rôle d'Aquitaine Cap Métiers en 2009 sur ce dispositif (C2RF) était celui d'un gestionnaire administratif de conventions.

En 2010, C2RF devient Cap Métiers Formation en élargissant les publics cibles de la professionnalisation, ainsi que les modalités d'intervention et le pilotage global en partenariat avec les réseaux professionnels.

Les praticiens de l'orientation ne sont pas des habitués du dispositif régional majoritairement fréquenté en 2010 par les salariés des organismes de formations. L'offre pour autant existe, mais est peu repérée :

- 10 actions de formation courte sont proposées pour renforcer la compétence « Accompagner le public dans une démarche d'orientation et d'insertion professionnelle ».

Cette même année, un nouveau modèle d'intervention est expérimenté sous le format « journée professionnelle » combinant les experts d'une thématique, les spécialistes régionaux porteurs d'une initiative ou expérience sur le même champ. Le comité de pilotage étudie les thèmes relevant de la problématique orientation pertinents à traiter sur ce format. Les réseaux professionnels sont interrogés sur les choix de thématiques.

b) L'offre de professionnalisation destinée aux professionnels de l'orientation s'étoffe : 2011

Deux thèmes sont déclinés en journées professionnelles autour de l'accompagnement, pour répondre aux problématiques soulevées par les acteurs de l'orientation :

- « L'usage des données socio-économiques dans les pratiques d'accompagnement » (2 journées : 68 participants en Gironde et 42 en Pyrénées Atlantiques) ;
- « Quel accompagnement pour quels publics ? » (110 participants).

L'offre en formation courte est maintenue à l'identique de 2010, la communication renforcée et le nombre de professionnels de l'orientation qui y participent, augmentent considérablement (par exemple 58 conseillers en 2010, 68 en 2011). Ces professionnels s'inscrivent aussi sur des thématiques transversales favorisant l'échange avec des professionnels de la formation et de l'insertion.

Le besoin de mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques autour de la problématique de l'accompagnement émerge.

Le comité de pilotage valide la refonte du programme de formations courtes, en reprenant l'analyse de tous les référentiels emplois des publics cibles. La thématique « Accompagner le public dans une démarche d'orientation et d'insertion professionnelle » est remplacée par « Accompagner l'individu dans son parcours professionnel, dans la construction de son projet individuel ».

Les décisions du comité de pilotage en 2011, permettront en 2012, une continuité sur la montée en charge autour des professionnels de l'orientation :

- Une offre de formation courte sur la thématique « Accompagner l'individu dans son parcours professionnel, dans la construction de son projet individuel » comprend 16 actions en 2012 ;
- La mise en place d'ateliers d'échanges de pratiques sur l'ensemble des 5 départements d'Aquitaine portant sur les thématiques de l'accompagnement des publics dans la construction de leur projet ;
- La reconduction d'une offre en format « journée professionnelle ».

• **Pré inscription en ligne**

a) La généralisation de la préinscription en ligne pour les réseaux de prescripteurs sur les actions financées par le Conseil Régional d'Aquitaine : 2009

- Les prescripteurs s'approprient l'outil avec l'objectif principal que les candidatures aux actions de formation soient plus rapidement instruites par les organismes de formation. Plus de 30000 préinscriptions sont enregistrées doublant l'activité de l'année précédente.
- Les organismes de formation utilisent peu l'outil pour communiquer sur les résultats de leurs recrutements.

Les réseaux remontent des difficultés et lourdeurs techniques dans l'usage quotidien de l'outil.

b) L'outil passe d'un statut de régularisation administrative, à un outil de dialogue entre professionnel pour soutenir le projet de formation des publics en recherche d'emploi : 2010

Des interventions techniques permettent une montée en charge de la préinscription à près de 46000 préinscriptions à fin 2010. La généralisation de l'outil est faite auprès de tous les réseaux prescripteurs et formateurs.

Les organismes de formations progressent dans l'usage de l'espace de dialogue proposé pour rendre compte de leur recrutement. Fin 2010, 67% de retour de sélection sont réalisés via l'outil.

Des débats s'engagent autour de la qualité de la préinscription et de la sélection de l'offre pertinente et des modalités de recrutement de l'organisme de formation. L'outil de préinscription en ligne n'est plus un outil de régularisation administrative, mais bien un outil de dialogue autour du projet d'un candidat et de son besoin en formation pour le concrétiser. Des demandes d'évolution remontent du terrain.

L'OPCA Fafsea sollicite Aquitaine Cap Métiers pour que l'offre de formation ADEMA (Découverte des Métiers de l'Agriculture) financée par le FPSPP dans le réseau national du FAFSEA soit ouverte à la préinscription. L'outil permet ainsi à l'OPCA de communiquer sur une offre financée à destination des demandeurs d'emploi jeunes et adultes. Le succès régional d'ADEMA est particulièrement souligné.

c) Engagement du process qualité de la préinscription avec l'ensemble des acteurs, élargissement de l'offre conventionnée ouverte à la préinscription : 2011

L'offre ouverte à la préinscription s'étoffe avec l'ensemble des actions de formation conventionnées par Pôle Emploi.

Aquitaine Cap Métiers participe à l'élaboration de la démarche qualité régionale et intègre des demandes d'évolution dans l'outil :

- Mise en place dès janvier d'un sondage en ligne pour analyser les « retours utilisateurs » et suivre l'impact de l'amélioration des performances techniques.
- Refonte ergonomique du formulaire de préinscription pour s'adapter aux attentes des prescripteurs.
- Création d'un guide utilisateur pour un meilleur usage de l'outil
- Avec la sortie du portail, Aquitaine Cap Métiers met en place des écrans de suivi des candidatures plus ergonomiques présentant des accès rapides pour s'inscrire dans la réalité d'exercice des prescripteurs.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Il est très difficile de lister tous les partenaires de chaque volet. Nous allons donc ici les considérer globalement pour les 5 volets.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Région Aquitaine	Collectivité	Co financeur Participation Pilotage Cap Métiers Formation, des Espaces Métiers, de la pré inscription Utilisateur de l'outil de pré inscription
Etat (Direccte)	Etat	Utilisateur de la base offre (pré inscription) pour les compétences clefs
Etat (Rectorat)	Etat	Partenaires des Espaces Métiers à travers les CIO
ONISEP	Etablissement Public	Partenaire de la plate forme téléphonique (convention de renvois de demandes)
FONGECIF	OPACIF	Partenaire de la plate forme téléphonique Partenaire des Espaces Métiers
UNIFORMATION	OPCA / OPACIF / OCTA	Partenaire de la plate forme téléphonique Partenaire sur Cap Métiers Formation
POLE EMPLOI	Etablissement Public	Partenaire des Espaces Métiers Utilisateur de l'outil de pré inscription en ligne
Missions Locales	Associations	Missions locales Technowest, Villeneuve sur Lot, Mourenx, porteuses d'Espaces Métiers sur leurs territoires
Agence Pole Emploi Périgueux		Porteur d'un Espace Métiers sur son territoire
Maisons de l'Emploi	Associations / GIP	MDE de Bayonne, de Sarlat porteuses d'un EMA sur leurs territoires
FAFSEA	OPCA (agriculture)	Utilisateur de l'outil de pré inscription en ligne
Branches professionnelles, consulaires, CNFPT, etc...	divers	Partenaires de Cap Info pour la formation des opérateurs téléphoniques

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	232 312
Cofinancements extérieurs à la structure	682 908 *
Autofinancement	–

- **Note** : le montant du financement du Conseil Régional pour l'ensemble de l'activité d'ACM est bien supérieur au montant indiqué ici (3,4 M€). Le montant repris ici est celui prévu dans le budget initial de l'expérimentation sur la partie d'activité concernant l'expérimentation.

C. Pilotage de l'expérimentation

Pour le dispositif d'ensemble, le comité de pilotage lié à l'expérimentation « FEJ » était composé du représentant de l'Etat, de l'évaluateur et du directeur d'Aquitaine Cap Métiers. Il s'est réuni une fois par an.

Chaque volet possédait ensuite son propre dispositif de pilotage :

- **Portail** : Equipe ACM + AMO (mensuel)
- **Cap info** : Equipe ACM
- **Espaces Métiers** :
 - Un comité des directeurs des sites expérimentaux (4 fois par an)
 - Un comité de pilotage composé à l'origine du Président, du vice président et du directeur d'ACM, puis élargi aux financeurs et têtes de Réseau (Conseil Régional, Etat, Pole Emploi, ARML, Rectorat).
- **Cap Métiers Formation** : Equipe ACM, Conseil Régional, OPCA, ARML, Schéma Régional pour la Formation des Travailleurs Handicapés, FONGECIF, Pole Emploi, ARDIR (deux fois par an).
- **Pré inscription en ligne** : Equipe ACM et Conseil Régional sous forme d'un comité de suivi de la conformité avec le process « qualité » de la prescription défini par la Région, un comité technique avec les équipes informatiques de la Région.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Si l'on considère l'ensemble cohérent partenarial que représente Aquitaine Cap Métiers, le premier élément de modélisation concerne la création, et surtout le renforcement des lieux de partenariats inter institutionnels à l'échelon régional entre les acteurs de l'orientation.

Il est patent que la plupart des difficultés rencontrées sont nées de forces « centralisatrices » (l'émergence du SPO, des projets comme DOKELIO,...) sur un sujet devenu très politique durant la période de l'expérimentation.

Il est tout aussi patent que les réponses opérationnelles pertinentes ont pu être apportées à l'échelon régional par les réseaux d'acteurs.

Cette expérimentation semble conforter l'idée, clairement réaffirmée dans les orientations en matière actuelle de décentralisation, que l'échelon pertinent du pilotage d'une politique d'orientation tout au long de la vie est bien l'échelon régional.

Cela transparait d'ailleurs également dans le rapport Larcher réalisé durant l'expérimentation.

Elle montre également les limites d'un système d'orientation organisé « par public » (les jeunes, les salariés, etc...) qui a du mal à se connecter avec la réalité économique. L'idée de développer systématiquement des outils et projets « tous publics », (même si les méthodes d'accompagnement proprement dites peuvent et doivent varier selon les publics) permet un gain de lisibilité pour l'usager (un lieu d'entrée) et de vrais enrichissements croisés.

1°) Le Portail

L'outil « portail » en tant que tel n'a rien d'original sur le plan technique. Mais ce qui semble modélisable est le principe qu'il puisse exister, à l'échelle de chaque région, un site portail permettant un premier niveau d'information et un accès à des sites plus spécialisés. A l'inverse, la tentative observée d'un site central unique (le portail de l'orientation) a montré sa limite : il ne peut pas avoir la souplesse nécessaire à la prise en compte des particularités régionales, qu'il s'agisse de particularités économiques ou des relations inter institutionnelles sur un champ encore très partagé.

2°) La plate forme téléphonique

Durant la phase d'expérimentation de Cap Info en Aquitaine, le DIO a lancé le « 3939 » au niveau national. Il semble que le modèle d'une plate forme téléphonique régionale, ou au moins la mise en partenariat des plates formes régionales des différents acteurs, soit plus efficace.

Si modélisation il doit y avoir, elle se fonde peut être sur l'idée simple que la concentration au nom d'hypothétiques économies d'échelle ne parvient ni à un résultat de qualité ni à une rationalisation des coûts. A l'inverse, l'organisation « sur mesure » des partenariats régionaux semble permettre d'apporter un service de qualité et d'optimiser les coûts tout en respectant les identités des acteurs et en préservant une réelle qualité de service.

3°) Les Espaces Métiers d'Aquitaine

L'idée du SPO né après le lancement de l'expérimentation des EMA était à l'origine assez proche. Mais le SPO a abandonné rapidement le principe du lieu unique de premier accueil sur un territoire donné.

Les EMA semblent (il faut encore attendre d'avoir un peu de recul sur les années à venir) montrer que ce principe d'un lieu d'accueil « unique » (ou au moins « partagé ») est indispensable si on veut améliorer l'accessibilité du vaste ensemble des services pour l'orientation tout au long de la vie.

Le modèle « EMA » semble en outre plus pertinent que le modèle des « cités des métiers » pour apporter une réponse plus répartie sur les territoires régionaux. On mesure, en tous cas en Aquitaine, que l'émergence d'une dizaine de sites n'aura pris que deux ans (et cela dans des conditions institutionnelles complexes) et qu'il faudra moins de deux ans de plus pour couvrir l'ensemble du territoire. Ainsi, si les cités des métiers paraissent adaptées à des grands centres urbains, ou à tout le moins à des capitales régionales (et surtout visiblement à l'échelle européenne), elles semblent moins en mesure de disséminer sur les territoires infra régionaux.

Autrement dit, le choix d'un cahier des charges assez peu contraignant (contrairement aux maisons de l'emploi), basé sur un réseau infra régional constitué par le volontariat local (contrairement aux Cités des Métiers), semble plus à même de faire émerger rapidement des services opérationnels en infra régional. Une sorte de principe de subsidiarité mis en réseau régional.

Enfin, les premiers mois d'activité en 2012 et 2013 (hors expérimentation donc), semblent montrer que les EMA jouent bien leur rôle de renvoi vers les prestataires spécialisés lorsque cela est nécessaire (« prestation de deuxième niveau » dans le vocable SPO).

4°) Cap Métiers Formation

Le choix de proposer un même programme aux acteurs de la formation et à ceux de l'orientation permet a priori de conforter les échanges de pratiques. Mais il faudra beaucoup plus de recul sur le dispositif pour en tirer des enseignements modélisables.

5°) Pré inscription en ligne

Là encore, un projet national a été lancé durant l'expérimentation Aquitaine (projet DOKELIO) qui permet de comparer le modèle régionalisé et le modèle centralisé d'un outil d'information sur l'offre de formation et de pré-inscription en ligne sur cette offre.

Première observation, le modèle aquitain est opérationnel et traite la totalité de l'offre financée par les acteurs publics. A ce jour, l'outil DOKELIO n'est pas opérationnel ni pour l'affichage de l'offre, et donc a fortiori pour la pré-inscription.

Deuxième observation. Les innombrables difficultés liées aux pratiques régionales des acteurs (conseil régional, prescripteurs missions locales, organismes de formation) n'ont pu être surmontées que parce qu'elles étaient traitées dans un cadre de proximité, et avec des outils souples (développements informatiques fréquents) et des équipes disponibles (pas d'externalisation de la maîtrise d'œuvre).

Quelques statistiques récentes qui sont à confirmer avec les nouvelles fonctionnalités de l'outil aquitain en 2013 font apparaître des temps d'entrée en formation beaucoup plus courts que ceux régulièrement présentés dans les rapports nationaux.

Il semble que le modèle d'un outil régional pour la pré-inscription en ligne soit largement plus opérationnel, plus souple et plus réactif qu'un vaste outil centralisé qui connaîtrait les plus grandes difficultés à intégrer les spécificités des territoires régionaux et à avoir la souplesse pour évoluer rapidement à chaque modification du process de prescription régional.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

a) Portail

Sans objet

b) Plate forme téléphonique

La première période, sans campagne de communication, a montré qu'il existait une attente considérable de la part des salariés, mais que le public jeune scolarisé savait à qui s'adresser : il y a eu peu de renvois d'appels croisés entre l'ONISEP et ACM.

Par contre, les jeunes relevant des missions locales ont eu recours à cet outil (accessible à la fois par téléphone et par courriel : 17% des appels).

On peut penser qu'une plate forme d'information générale sur la formation (offre et financement) à l'échelle de chaque région serait un appui en « back office » important pour les missions locales.

Reste que cet outil semble combler un fort déficit d'information du public salarié car c'est essentiellement ce public qui a réagi à la campagne de communication organisée fin 2011 dans les médias locaux.

c) Espaces Métiers d'Aquitaine

Les premiers mois d'activités des espaces métiers semblent montrer que c'est bien l'ensemble des publics qui ont recours spontanément à ces lieux de premier accueil, première information, sans rendez vous. Ils confortent l'idée que l'accueil tous publics est plus pertinent que l'accueil par catégorie.

Il faudra cependant encore attendre les statistiques sur deux ou trois ans pour vérifier cette hypothèse.

d) Cap Métiers Formation

Le public de ce dispositif est l'ensemble des professionnels. Le principal enseignement est qu'ils ne disposent plus du temps à consacrer à leur propre formation et encore moins à se former à l'évolution des métiers.

Si une nouvelle expérience, post décentralisation, devait être engagée elle pourrait peut être consister à mettre en place un programme de formation « aux métiers » obligatoire pour l'ensemble des acteurs ; l'absence d'une telle obligation conduisant à l'évidence à privilégier l'urgence du travail quotidien.

e) Pré-inscription en ligne

Les publics sont ici des professionnels, puisque les jeunes sont des bénéficiaires indirects du dispositif.

Pas d'enseignement particulier à tirer sur ce point.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Pas d'enseignement particulier sinon que les projets basés sur des développements informatiques restent à haut risque, et que les procédures administratives encadrant les ressources publiques deviennent si fastidieuses qu'elles sont de nature à faire échouer à elles seules les innovations qu'elles souhaiteraient susciter...

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Un enseignement majeur, surtout dans la période : la tentation centralisatrice chronique est contre productive sur des champs où le principe de subsidiarité pourrait s'appliquer aisément.

Les partenariats régionaux s'organisent largement plus facilement et plus efficacement.

Les seules difficultés de gouvernance réelles ont été le fruit du poids de la centralisation, ou de la préservation de « prés carrés » eux même héritiers d'organisations centralisées... Elles ont été peu nombreuses, et on peut considérer que l'existence à l'échelon régional d'une structure opérationnelle (on ne parle pas ici des comités de concertation) associant tous les acteurs (en fait le modèle des CARIF OREF étendu à l'orientation et aux métiers) apporte une réelle plus value aux partenariats régionaux.

4. Impacts sur la structure

En développant ces cinq volets expérimentaux, Aquitaine Cap Métiers a pu conforter le bien-fondé de sa création en 2009. Elle s'est affirmée à l'échelon régional comme une structure utile et bien positionnée dans le paysage institutionnel.

Ces cinq actions expérimentales ont permis d'ancrer la structure dans son territoire et son périmètre d'action.

Conclusion

L'expérimentation a connu une réussite opérationnelle qui sera, souhaitons-le, confortée par l'évaluation.

Il reste que le dispositif administratif qui l'encadre a été vécu comme une contrainte, voire un frein, plus que comme un appui à la réussite des projets concernés.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP1 181	Nom de la structure porteuse de projet	Aquitaine Cap Métiers			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		2750	15700	19600	38050	
Adultes		5300	30100	37500	72900	
Nombre total de bénéficiaires		8050	45800	57100	110950	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Age	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		Réalisation
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques
<p>Compte tenu de la nature des 5 volets de l'expérimentation, il n'est pas possible de compléter le tableau tel qu'il est présenté. En effet, l'expérimentation n'est pas "un dispositif sur trois ans", mais 5 volets d'une offre de service à mettre en place sur trois ans. L'expérimentation lancée en 2009 ne prévoyait d'ailleurs aucun objectif quantitatif. Les chiffres mentionnés dans le tableau ne sont que des estimations qui font le total des 5 volets. Le volume affiché repose en grande partie sur la pré inscription en ligne puisque le Portail est devenu opérationnel en octobre 2011, le premier EMA en janvier 2012. En outre, Cap Formation s'adresse à des professionnels.</p>

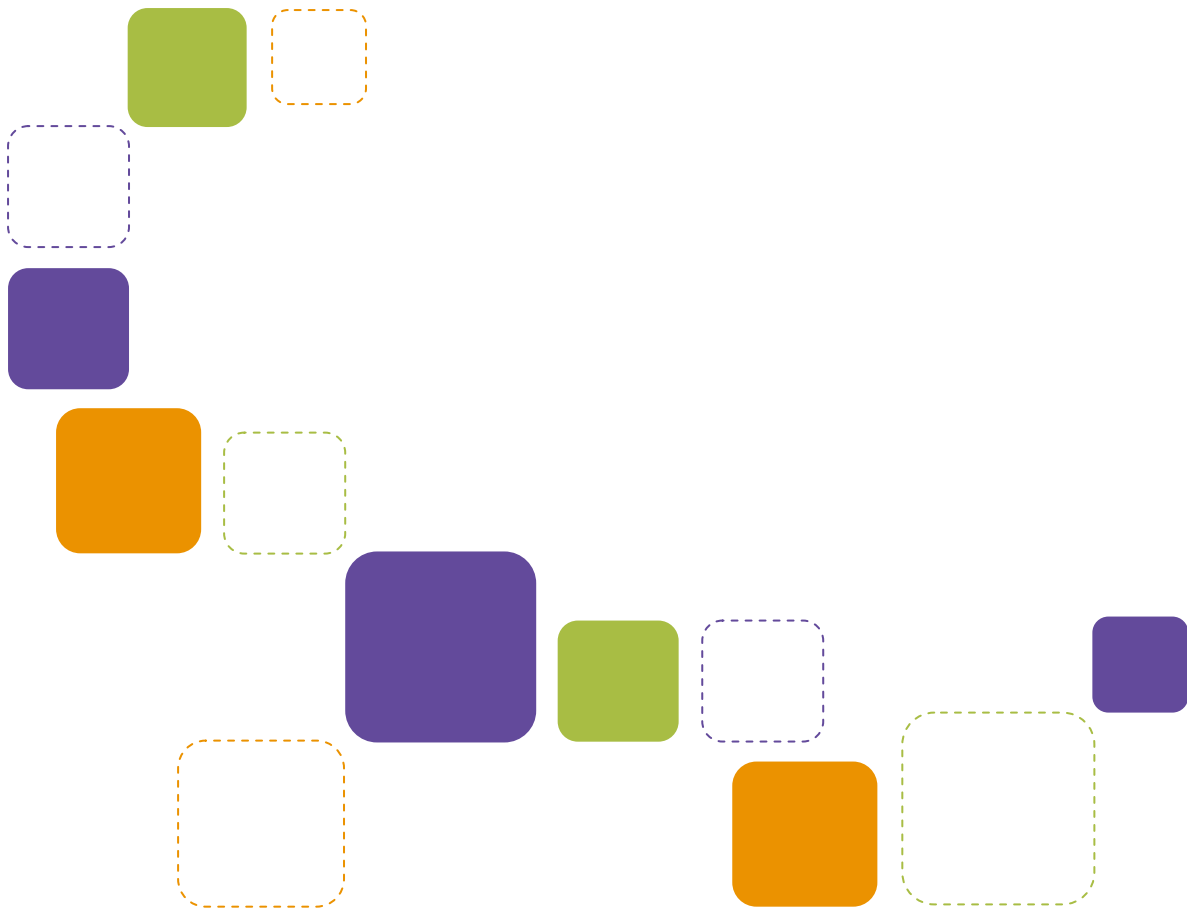
➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1-181		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Portail	Préparation en 2009	4	5	0,44828477	Niveau I à III. Informaticien, webmaster, documentalistes.		1 346 €	
Cap Info	Préparation du projet 2009	4	4	0,32483444	Niveau III (documentalistes)			mise en place de la plateforme : 233€; téléphone : 758€; tirage de documents : 724€
Espaces Métiers d'Aquitaine	néant	4	0					
Cap Métiers Formation	adaptation du programme aux praticiens orientation	4	4	0,53202649	Niv II et III			
Pré inscription en ligne	préparation du projet d'adaptation	4	3	0,04503311	Niv II et III			
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Portail	Poursuite projet 2010	12	8	1,43137086	Niveaux II et III		13 120 €	
Cap Info	mise en œuvre opérationnelle	12	9	1,8206755	Niveaux II et III			Publicité : 472€
Espaces Métiers d'Aquitaine	Lancement du projet	12	18	0,58476159	Niveaux II et III			
Cap Métiers Formation	mise en œuvre opérationnelle	12	2	1,26624503	Niveaux I et II			
Pré inscription en ligne	développements externes (pas comptabilisés en charges de fonct.)	12	5	0,02731126	Niveaux II et III			
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Portail	Poursuite projet 2011	12	5	1,12637748	Niveaux II et III		26 408 €	
Cap Info	Montée en charg	12	9	2,07396689	Niveaux II et III			Téléphone : 2727€; tirage de document : 687,70€; publicité : 3076,93€
Espaces Métiers d'Aquitaine	Préparation des premières installations	12	9	0,71257616	Niveaux II et III			
Cap Métiers Formation	fonctionnement stable	12	5	1,49968212	Niveaux II et III			
Pré inscription en ligne	Poursuite pilotage développements	12	4	0,12817219	Niveaux II et III			

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>					
Numéro du projet	AP1-181				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Pré inscription en ligne	Outil de pré inscription en ligne V2	Les financeurs de la formation professionnelle (Région, Pole Emploi, OPCA), les prescripteurs d'Aquitaine (pole emploi, missions locales, cap emploi) et les organismes de formation. Les bénéficiaires finaux sont les demandeurs d'emploi entrant en stage grâce à ce dispositif	logiciel	oui
2	Espaces Métiers d'Aquitaine	Organisation coordonnée du premier accueil, première information métiers, tous publics, sans rendez vous, sur les territoires	Les structures de l'orientation et les partenaires associés (OPACIF, consulaires, OF,...). Les bénéficiaires sont tous les publics en recherche d'une première information en amont d'un accompagnement d'orientation	méthode	oui
3	Portail Internet		Tous les aquitains	logiciel	
4	Cap Info	Plate forme téléphonique	tous les aquitains. Tous les professionnels	méthode	oui
5	Cap Formation	Programme de formation des professionnels de la formation et de l'orientation	professionnels de la formation et de l'orientation	méthode	oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr